



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

SAF Huez

Fixe : 04.76.80.65.49

Portable : 06,08,30,38,90

PNE

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
depose passerelles GR	13 ou 14 10	berarde	vallon de la pilatte	5		5

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :
démontage des passerelles gr par agents du parc

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE

Nom du pilote : sarret gilles

A Huez ~~30~~ 28/09/2015

Autorisation accordée n° 473/2015

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

Le Directeur

A Gap, le 02/10/15

Le Directeur,

Copie au secteur de :

Bertrand GALTIER

Préconisations du Parc national :

A Bourg d'Oisans, le : 29/09/15